

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - ENCADRANT

AIPR

Modalités d'inscriptions et délais d'accès à la formation :

Présentiel - Synchrone

Inscriptions en ligne, par mail à contact@prevh-group.fr ou par téléphone 04.77.52.75.83
jusqu'à la veille de la formation sous réserve de places disponibles.



Public Visé



Encadrant: Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique de travaux. (chef de chantier, conducteur de travaux)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services.

Identifier les différents réseaux.

Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.

Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR.

Parcours pédagogique

Contexte réglementaire relatif à "l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution"

Principes fondamentaux de sécurité et mesures de prévention.

Gérer les travaux de réseaux aériens et souterrains.

Méthodes pédagogiques

Vidéos d'expert, exercices et quiz d'entraînement.

Exercices d'entraînement non sanctionnant et/ou quiz final de type QCU/QC (évaluation des connaissances).

Données de suivi de la plateforme (nombre et temps de connexion), score au quiz final.

Méthodes et modalités d'évaluation

Examen via la plateforme en ligne officielle sous forme de QCM. En cas de réussite à l'examen, en titre de formation sera délivré avec un numéro unique généré par la plateforme d'examen.

Modalités d'accessibilité handicap

Accès aux personnes en situation de handicap : centre accessible selon les normes ERP, nos services sont à l'écoute de toutes situations de handicap.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 1 à 20 Personnes



Contactez-nous !

QUALITE PREVHGROUP

Mail : qualite@prevh-group.fr